

WWW.AVECNOSPROCHES.COM

avis de recherche

CONTRAT ALTERNANCE CHARGÉ(E) COM'

Dépôt limite des candidatures : 30 août 2021
Démarrage souhaité septembre 2021

**CV et lettre de motivation à
aurelie@avecnosproches.com**



Aujourd'hui, 11 millions de personnes en France accompagnent un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge. On les appelle les aidants. Avec Nos Proches est une **association de soutien aux aidants**. Elle les accompagne par téléphone via une ligne d'écoute et des ateliers.



Identification

Titre du poste : Chargé de communication

Rattachement hiérarchique : Responsable Communication

Définition du poste : Dans le cadre de sa stratégie de changement d'échelle, l'association cherche à renforcer ses actions de visibilité. Au sein du pôle communication de l'association, le chargé communication sera impliqué dans différentes activités de communication.



Missions principales

- ✓ **Édition** : Soutien de la responsable communication sur la création de supports (kit presse, communiqué...) pour chacun des événements et projets de l'association au niveau national et local
- ✓ **Réseaux sociaux** : Anticipation et gestion des plannings éditoriaux ; création de contenus et publications
- ✓ **Mailing et newsletters** : Création et envoi de campagnes de mailing ; rédaction et édition de newsletters
- ✓ **Site Internet** : Alimenter en contenus (rédaction article blogs), mises à jour régulières (événements, équipes...)
- ✓ **Accompagnement bénévoles/experts** : Participer au recrutement et à l'intégration de bénévoles com' et experts com'



Profil

Formation : Niveau master en communication

Compétences techniques : Maîtrise des outils média, des réseaux sociaux, outils de veille, outils de création de contenu type Canva ; RP

Compétences transversales : très bonne capacité rédactionnelle ; force de proposition et créatif(ve) ; rigoureux(-euse), polyvalent(e) et autonome.



Cadre du poste

Lieu de travail : Télétravail 100% + points Zoom et réunions physiques sur Paris

Type de contrat : Alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)

Rémunération : Selon la législation en vigueur



AVEC NOS PROCHES